

Ligne directrice pour l'application de la norme EN 12972 (Citernes destinées au transport des matières dangereuses – Épreuve, contrôle et marquage des citernes métalliques) afin de respecter les prescriptions du RID/ADR

Pour respecter les prescriptions du RID/ADR, la norme EN 12972:2007 citée en référence au 6.8.2.6.2 du RID/ADR doit être appliquée en tenant compte des exigences du du RID/ADR conformément au 1.1.5.

La norme EN 12972:2018 ayant été publiée, il a été décidé que cette norme serait citée en référence dans l'édition 2021 du RID/ADR.

Pour faciliter le respect et l'application cohérente de l'édition 2019 du RID/ADR, les autorités compétentes sont encouragées à approuver l'utilisation de la norme EN 12972:2018 aux fins d'épreuve et de contrôle des citernes conformément au paragraphe 3 du 6.8.2.7 du RID/ADR, dès que possible mais au plus tard le 1er janvier 2020.